

28 octobre 2020

Resolution n° 2

Remplacement de la LGTPN

ATTENDU QUE le CCT a obtenu le soutien de la ministre Carolyn Bennett en mars 2020 afin d'élaborer un plan dans le but de remplacer la LGTPN;

ET ATTENDU QUE les discussions menées avec le Canada au cours de l'été 2020 ont abouti à une ébauche de loi de remplacement;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU :

Il est résolu que les signataires de l'Accord-cadre et le CCT recommandent au Canada que le projet de loi soit déposé au Parlement le plus tôt possible.

Proposé par :

Appuyé par :